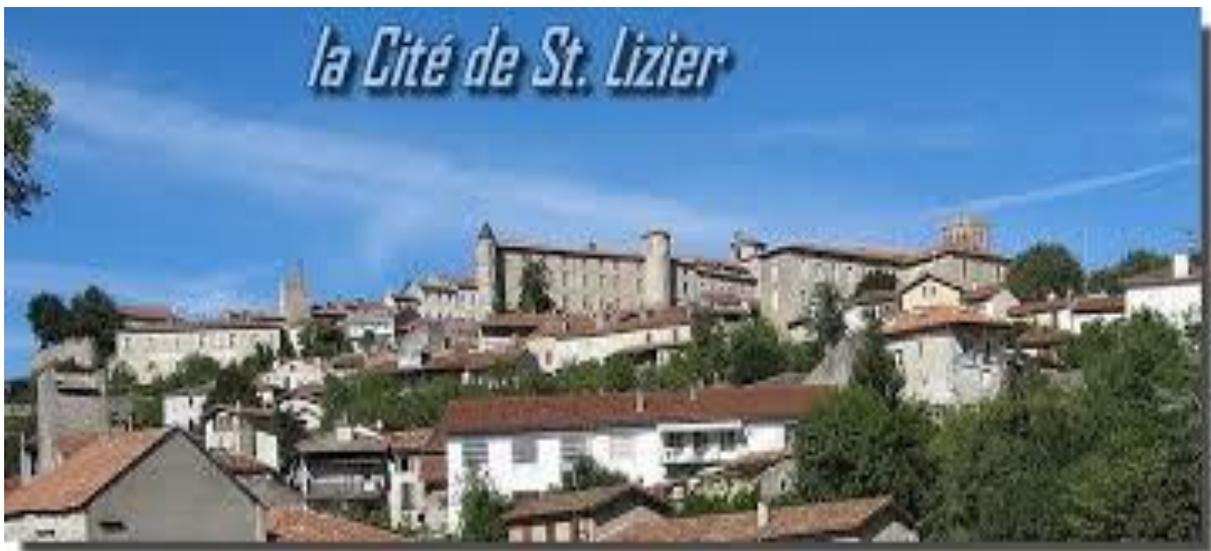


Championnat Régional VTT UFOLEP 19 avril 2015



À Saint Lizier.

Une Co-organisation de :

CTR VTT et Couserans Cycliste



SOMMAIRE

1. DÉFINITION	4
2. CATÉGORIES.....	4
3. ENGAGEMENT.....	5
4. DISTANCES ET PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	6
5. TENUE	7
5.1 TENUE LORS DES CEREMONIES PROTOCOLAIRES :	8
6. MATERIEL.....	7
7. PLAQUES ET DOSSARD	8
8. CONTRÔLE MEDICAL	8
9. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES.....	9
10. RECOMPENSES	10
11. RÉCLAMATION / APPEL	10
12. MANIFESTATION ÉCO RESPONSABLE.....	11
13. LA CHARTE DU FAIR-PLAY.....	12
FEUILLE D'ENGAGEMENT A RENVOYER PAR VOTRE DELEGATION	
DEPARTEMENTALE AVANT LE 8 AVRIL 2015	13
14. TOURISME / RESERVATIONS	14
15. SITUATION	15
16. CIRCUIT	16
17. SITE DE LA MANIFETATION.....	17

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au lendemain d'événements dramatiques, nous mesurons combien nos actions et nos engagements doivent s'inscrire plus que jamais dans le respect des différences et dans la construction permanente d'une République laïque, indivisible et fraternelle. En vertu de la mission qui est la nôtre, nous réaffirmons notre détermination à faire du sport un outil de solidarité et de citoyenneté.

Notre vocation est de véhiculer un esprit citoyen, convivial, solidaire mais aussi compétiteur, c'est notre façon de voir « le sport autrement » par ce côté ludique, habité de sentiments forts en amitié.

C'est donc avec grand plaisir que le Comité Directeur UFOLEP Ariège accueille sur son territoire le dimanche 19 avril 2015, une épreuve régionale de VTT et adresse ses encouragements au club organisateur, Couserans cyclisme.

Je remercie la municipalité de Saint-Lizier et tous les partenaires qui nous ont apporté leur soutien.

Je félicite les organisateurs et bénévoles qui œuvrent pour que vive cette discipline exigeante, pouvant offrir d'immenses satisfactions à tous les participants, qui, dans l'effort individuel, vont puiser au fond d'eux-mêmes les dernières ressources.

Je souhaite que cette journée soit une réussite et se déroule dans l'esprit UFOLEP : convivialité, cordialité et partage. Je suis persuadée que, grâce aux efforts de chacun, ce championnat régional connaîtra le succès qu'il mérite.

A tous et à toutes, bienvenue.

Régine BARONI,
Présidente du Comité Départemental UFOLEP Ariège

Règlement de l'épreuve Championnat régional MIDI-PYRÉNÉES 2015

Le Championnat régional VTT cross-country UFOLEP se déroulera le dimanche 19 avril 2015 à Saint Lizier 09190.

L'Association Couserans Cycliste vous accueillera avec le soutien des Commissions Départementale et Régionale VTT.

Les règlements généraux UFOLEP VTT seront appliqués lors de cette organisation et contrôlés par la CTR VTT.

Le Championnat Régional VTT est une épreuve type cross-country ouverte aux licenciés UFOLEP de la région Midi-Pyrénées, ayant participé au Championnat Départemental (ou à une épreuve du Challenge Départemental) de leur département. (*Voir définition page suivante*).

Les comités départementaux devront vérifier que cette disposition est bien appliquée.

Les concurrents devront être licenciés UFOLEP depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative et être titulaires de la carte de compétiteur VTT.

Cependant des dérogations peuvent être accordées.

Cette épreuve compte pour la sélection au NATIONAL VTT 2015 qui aura lieu à Chamberet 16 en 17 Mai 2015.

1. DÉFINITION

Le Championnat Régional VTT UFOLEP Midi Pyrénées est une épreuve de type cross-country. Elle est ouverte aux coureurs licenciés UFOLEP.

Seront classés, les coureurs :

- *ayant la licence homologuée* depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative ;
- *qualifiés* en participant à un Championnat Départemental ou à une épreuve d'un challenge départemental, (possibilité de se qualifier dans un département voisin. Joindre un justificatif) ;
- *titulaires de la carte de compétiteur* VTT UFOLEP.

2. CATÉGORIES

FEMININES

- Jeunes 11 et 12 ans ;
- Jeunes 13 et 14 ans ;
- Jeunes 15 et 16 ans ;
- Adultes 17 à 29 ans ;
- Adultes 30 à 39 ans ;
- Adultes 40 ans et plus.

MASCULINS

- Jeunes 11 et 12 ans ;
- Jeunes 13 et 14 ans ;
- Jeunes 15 et 16 ans ;
- Jeunes 17 à 19 ans ;
- Adultes 20 à 29 ans ;
- Adultes 30 à 39 ans inclus ;
- Adultes 40 à 49 ans inclus ;
- Adultes 50 ans à 59 inclus ;
- Adultes 60 et plus.

TANDEM

- Hommes et/ou femmes chaque pilote devra être âgé(e) de 17 ans et plus; Mixte, Masculin ou Féminin.

INITIATION

- Les jeunes de moins de 10 ans, féminines et masculins

3. ENGAGEMENT

Les droits d'inscriptions sont les suivants :

- Moins de 10 ans (initiation) : Gratuit
- 11 et 12 ans : (initiation) : 5 €
- Jeunes de 13 à 16 ans : 7€
- Adultes de 17 ans ou plus : 12€
- Tandems 2X12€ : 24€

Cf. : tableau Règlement VTT national. Page 19.

Tous les engagés doivent obligatoirement être munis le jour de la compétition de leur licence 2014/2015 et du carton de compétiteur VTT de l'année en cours.

Les engagements se feront par catégories sur les fiches « liste des engagés » regroupées par club. (voir feuille annexe).

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre :

- Les listes d'engagés par catégories (signées par le responsable du département et par le comité départemental) ;
- Les chèques correspondants aux engagements libellés à l'ordre « du club organisateur »

Les Clubs doivent envoyer leur dossier d'engagement à l'UFOLEP de leur département qui contrôlera la validité des engagements et qui les transmettra ensuite à l'organisateur.

Le dossier complet de chaque département devra être transmis par le délégué départemental avant le

8 AVRIL 2015 à l'UFOLEP – délégation de votre département.

**ATTENTION ! AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE.
LES ENGAGEMENTS PAR TELEPHONE OU SUR LA LIGNE DE DEPART SERONT REFUSES**

5. TENUE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :

- Les vététistes refusant cette protection se verront interdire le départ ;
- Chacun devra le conserver correctement fixé durant l'épreuve ainsi qu'à l'entraînement ou pendant la reconnaissance du circuit.
- Le port de la tenue du club est obligatoire pendant l'épreuve et sur le podium.
- Le maillot de champion départemental est autorisé.

Les socquettes :

- La hauteur maximale des socquettes se situe à mi-chemin entre la cheville et le genou.

5.1 TENUE LORS DES CEREMONIES PROTOCOLAIRES :

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé (e) se verra refusé l'accès au podium.

6. MATERIEL

C'est un vélo tout terrain (VTT) : cycle muni d'un guidon plat ou semi-relevé dont les embouts saillants ont bouchés.

Seules sont autorisées les roues de 26 à 29 pouces maximum équipées de pneus de 1,75 pouces minimum.

Tout VTT en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- extrémités du guidon bouchées ;
- les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les « cornes de vaches » entièrement recourbées sont interdites ;
- protection des parties saillantes ;
- extrémités de câble protégées

Le directeur de course interdira le départ si le matériel n'est pas conforme ou si le VTT présente un danger pour « son pilote » ou pour les tiers.

Rappel : l'utilisation d'oreillette est interdite sur toutes les activités cyclistes UFOLEP.

7. PLAQUES ET DOSSARD

Le port de la plaque frontale est obligatoire pour tous les participants, elle doit être fixée sur le guidon.

Les dossards seront fixés au milieu du dos et chacun avec 4 épingles au-dessus des poches.

8. CONTRÔLE MEDICAL

Les coureurs devront se soumettre à la réglementation nationale qui prévoit une escorte. Se référer au paragraphe : *A-1/2 contrôle médicaux page 6 du règlement national VTT*. Une salle sera mise à disposition sur le site de l'organisation.



Centre Hospitalier Ariège Couserans à Saint Lizier

9. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES

L'accueil des participants, des responsables et des accompagnateurs se fera dans un site mis à disposition par la commune de Saint Lisier à partir de 9h.

Les plaques de guidon et dossards seront à retirer par chaque participant contre la présentation de la licence et carton VTT compétiteur dûment complétés et signés.

Amende pour non présentation de papiers (licence ou carton) : rappel du règlement financier des épreuves nationales : des amendes pour non présentation de licence ou non présentation de carton obligatoire : adultes : 30€ et jeunes 15€ - Les amendes devront être réglées sur place au responsable ou un membre mandaté par la CTR par chèque à l'ordre de l'UFOLEP régional.

A chaque retrait il sera demandé au compétiteur d'émarger la feuille d'engagement.

La restitution des licences et cartons se fera à la fin des remises des récompenses contre la remise des plaques. Sauf en cas de réclamation.

La fin de reconnaissance du circuit pourra s'effectuer jusqu'à 11h00.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves sous peine de disqualification.

Les engagés doivent se présenter à l'appel, 10 minutes avant l'heure de départ.

Tout engagé absent au moment de l'appel sera placé sur la dernière ligne.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est interdit de repasser la ligne à contre sens.

10. RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu sur le site prévu à cet effet, et sera suivie d'un vin d'honneur.

Les récompenses ne seront remises qu'aux compétiteurs présents lors de la remise.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Pour les trois premiers de chaque catégorie, il y aura une récompense :

- 1^{er} Catégorie jeunes : 1 maillot, Lot
- Au 1er : 1 maillot, 1 bouquet, Lot
- Au 2nd : Lot
- Au 3ème : Lot

Un maillot de Champion Régional sera attribué au premier de chaque catégorie, à partir des 11/12 ans.

Les maillots seront remis par les représentants de l'UFOLEP Région Département et les élus locaux.

11. RÉCLAMATION / APPEL

Tout vététiste estimant avoir subi un préjudice pendant l'épreuve, est en droit de déposer après l'arrivée, une réclamation auprès des officiels.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés. (En particulier pour les mineurs).

Une réclamation est **recevable** :

- **Oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats auprès du directeur de course.
- Et / ou **par écrit en L.R.A.R** après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures. Elle doit comporter la signature du réclamant et être adressée au Responsable de la CTR VTT. Elle devra s'accompagner d'un versement de 100€.

En cas de réclamation non justifiée, les plaignants pourront être

contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier et ne récupéreront pas leur versement de 100€

Commission de gestion des litiges :

Afin de gérer les réclamations, une commission de gestion des litiges est constituée et est composée des personnes suivantes :

- Le responsable de la CTR VTT ;
- Deux membres de la CTR présents sur le site ;
- Un représentant de la commission départementale VTT du département organisateur ;
- Le directeur de course.

Les engagements des participants :

12. MANIFESTATION ÉCO RESPONSABLE

- Favoriser le co-voiturage pour venir participer au championnat régional ;
- Préserver le site en ne jetant pas de déchets et en utilisant les poubelles prévues à cet effet ;
- S'engager à respecter la charte du fair-play.

Les engagements des organisateurs :

- Diffuser les dossiers et résultats par internet pour éviter les envois papiers ;
- Favoriser les fournisseurs locaux afin de limiter les déplacements de marchandises ;
- Prévoir des zones de stationnement ;
- Accueillir et sensibiliser le public ;
- Faire les reconnaissances à vélo ou à pied ;
- **Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.**

13. LA CHARTE DU FAIR-PLAY

Définition : le fair-play, norme non écrite, est la loi morale qui donne au sport son âme et fait de lui une expérience irremplaçable, d'une incontestable valeur formatrice pour la vie en société.

« Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :

- Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête.
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- Respecter mes adversaires comme moi-même.
- Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
- Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits.
- Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
- Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif ».

14. TOURISME / RESERVATIONS

Site officiel St Lizier

ville-saint-lizier.org

Site de l'Office du tourisme

www.tourisme-stgironstlizier.fr

tel : 05.61.96.77.77

Site du Couserans Cycliste:

couseranscycliste.jimdo.com

Autres RENSEIGNEMENTS UTILES

Téléphones et Adresses mail

Président: Ducos Thierry 0561667066 ou 0675907452

agence.ducos@axa.fr

ou Marc Sauvaget 0534140264

marcsauvaget@sfr.fr

Charcuterie CAZAUX
ET FILS

AXA THIERRY
DUCOS

CARREFOUR
MARKET



Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique de Midi-Pyrénées
7, rue André Citroën – 31130 Balma – tél : 05 34 30 53 31

Adresse courriel : ufolep.mp@orange.fr Site internet : www.cr.ufolep.org/midipyrene

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

15. SITUATION

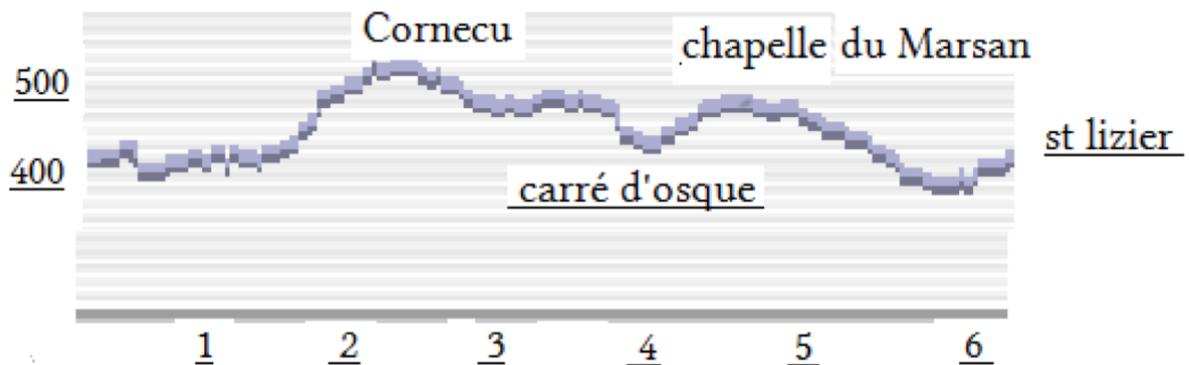
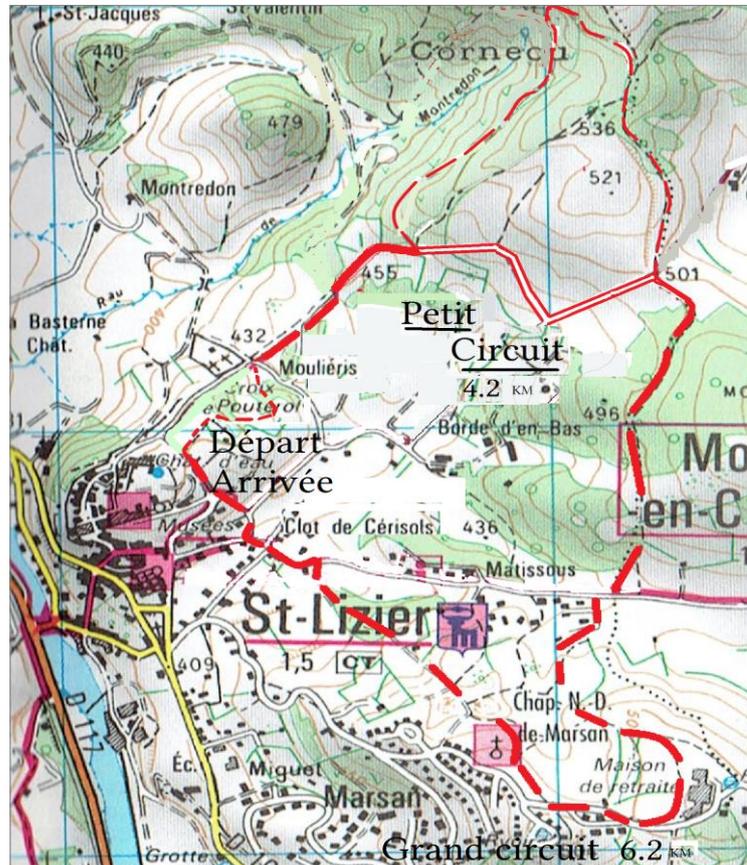


En Voiture

De Toulouse direction TARBES, SORTIE avant péage de Saint Gaudens

De la vallée de l'Ariège Foix D117 Traverser Saint Girons direction Toulouse

16. CIRCUIT



Profil du Régional VTT 2015

Circuit long	6.1 km	Dénivelé	190 m
Circuit court	4.4 km	denivelé	140 m

